



Octobre 2017



LES GESTES DE
**PREMIERS
SECOURS,**
UNE URGENCE
CITOYENNE

Initiation aux gestes d'urgence

Le corps de Sapeurs Pompiers du Val du Traubach vous propose une séance d'initiation aux gestes d'urgence **le dimanche 8 octobre à 10 heures, à la salle communale de Guevenatten.**

Merci de venir très nombreux ! La connaissance de quelques gestes simples peut sauver la vie de vos proches... Le plus grand nombre d'entre nous doit être capable de réagir efficacement en cas d'urgence. C'est vital.

Si vous avez déjà participé à la séance de l'an dernier, n'hésitez pas à revenir ; il est très important d'entretenir ses connaissances et de les mettre en pratique régulièrement. *À l'issue de la séance, un moment convivial vous sera proposé par la commune autour du verre de l'amitié.*

Sapeurs Pompiers

Depuis le 1^{er} septembre dernier, le Corps de Première Intervention de Traubach-le-Haut couvre les territoires des communes de **Traubach-le-Bas, Traubach-le-Haut et Guevenatten**. Il prend la nouvelle dénomination de **CPI du Val du Traubach.**

Une convention signée par les 3 communes régit son fonctionnement et définit son mode de financement. Le conseil

municipal de Guevenatten a approuvé cette évolution : en effet, il est vital que nous puissions disposer, à proximité immédiate et à toute heure, de sapeurs-pompiers disponibles, formés au secours à personnes et dotés d'équipements modernes.

Une des conséquences de cette réorganisation a été la dissolution du CPI de Traubach-le-Bas, mais cette mutualisation des moyens humains et matériels représente un vrai plus pour la population !

Malheureusement, pour le moment, aucun habitant de notre village n'est engagé dans le CPI du Val du Traubach. **Si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure aux côtés de nos pompiers, n'hésitez à contacter la mairie ou le chef de corps pour obtenir plus d'informations.**



Paroisse

Changement au sein de la paroisse de Traubach-Guevenatten ! Le Père Piotr KOPITZARA va quitter notre secteur pour s'installer à Riedisheim. Nous lui souhaitons bonne route dans sa nouvelle mission.

Désormais, notre paroisse sera placée sous la responsabilité du curé de Dannemarie Raymond RUHLMANN.

Il sera secondé par l'abbé Zigmunt ZARZYCKI et par le **Père Olivier PEYRAT**.

Originaire de Corrèze, il **s'installera dans les prochains jours au presbytère de Traubach-le-Haut**. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue !



Il célébrera sa première messe à l'église de Traubach le **dimanche 15 octobre à 15 h**.

Lagunage

Lingettes

Merci à tous les habitants qui ont fait l'effort de ne plus jeter dans les toilettes les nuisibles lingettes, même si celles-ci sont soi-disant biodégradable. Continuez dans ce sens !

Curage

Les opérations de vidange/curage de la lagune primaire sont en route. Malheureusement, un sérieux contretemps est venu perturber ce programme. En effet, en temps normal, les boues de notre lagunage sont pompées et utilisées en épandage agricole. Ce débouché de proximité ne pourra pas être utilisé cette fois-ci.

En effet, les analyses obligatoires préalables aux opérations de curage-épandage ont révélé la présence de substances indésirables dépassant les limites autorisées. Il semble qu'une ancienne pollution du réseau aux hydrocarbures (huile de vidange) soit à l'origine de ce phénomène. De fait, nous procéderons au pompage des boues mais celles-ci seront conduites vers la station d'épuration de **Sausheim** en vue d'y être **incinérées**.

Ces voyages et les frais de traitement des boues occasionneront un surcoût de plusieurs milliers d'euros pour la commune...

➔ **MERCI de ne verser aucune substance nocive dans vos exutoires (évier, grilles d'égoûts, etc.) ni dans les tabourets siphons des rues, destinés à recueillir les eaux pluviales.**

Notre réseau d'assainissement est essentiellement unitaire : cela signifie que **TOUS** les liquides aboutissent au lagunage (eaux usées, eaux vanes et eaux pluviales)

Votre lagunage est un équipement très efficace, mais son équilibre est fragile et son entretien peu devenir coûteux si nous n'y prenons pas garde collectivement.

Pour les produits toxiques (résidus de peinture, solvants, etc.) : déposez vos produits en apport volontaires aux endroits et aux heures prévues sur le calendrier de la com-com. **Prochaine collecte des "toxiques" : le samedi 9 décembre à Dannemarie (place du Stade).**

Pour les huiles de friture, plusieurs possibilités :

- répandre l'huile dans votre composteur, par petites quantités
- la verser dans une bouteille en plastique que vous jetterez dans votre bac à puce
- utiliser des granulés permettant de solidifier l'huile, et déposer ensuite le bloc dans le bac à puce (ces granulés s'achètent en grande surface, au rayon droguerie)



Pour les huiles moteur : des conteneurs sont à votre disposition dans plusieurs communes (contactez la comcom pour en connaître l'emplacement exact : **03 89 07 24 24**)

Pour les médicaments (antibiotiques liquides, sirops, pommades...) : rapportez les restes à votre pharmacien